



La construction bois a le vent en poupe selon la 5e enquête nationale

Batirama.com 01/07/2019 0



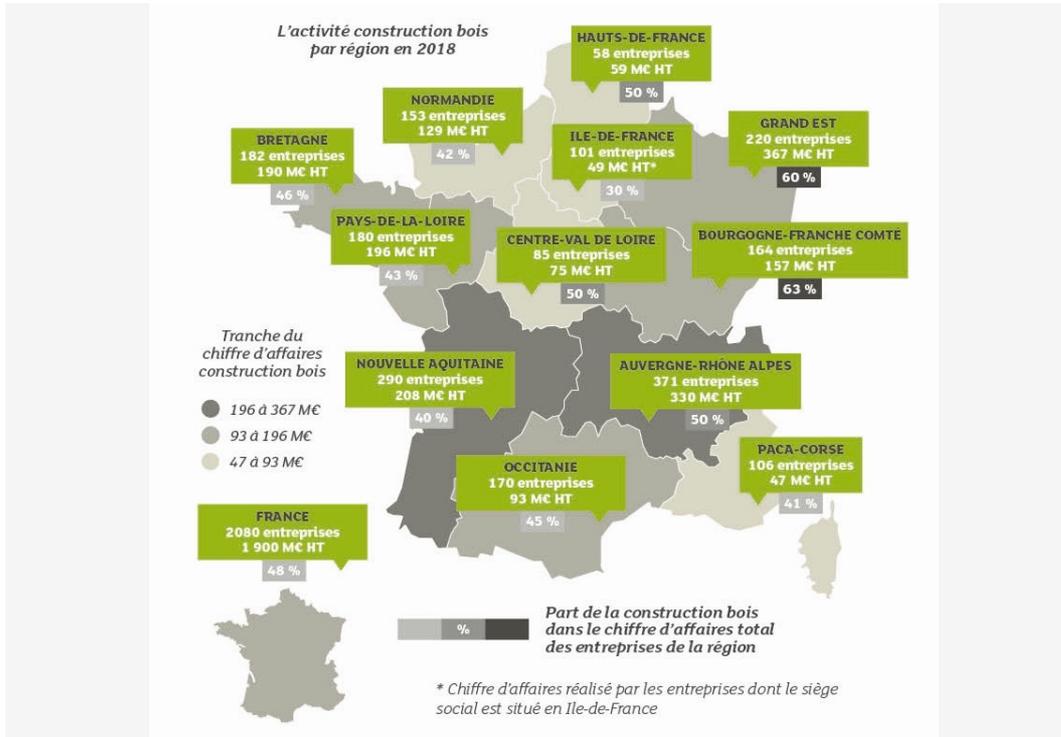
Les résultats détaillés de la 5e enquête Nationale sur la Construction Bois sont encourageants, même si le secteur, laminé par la dernière crise, reste loin de son potentiel, notamment dans le logement.

Légende : Avec l'Onde, à La Chapelle d'Alagon, Arba, déjà révélé l'an dernier par la "maison entre les murs", lauréat 1er **Prix national de la Construction Bois** en catégorie "Habiter une maison", récidive cette année en décrochant une "mention ruralité" ©PGourvennec, Arba

En Europe, il n'existe toujours pas d'études disponibles et comparables à celles que la Cellule Economique de la Construction de Bretagne réalise avec succès en rythme biennal depuis 2012, pour Codifab et France Bois Forêt.

De fait, la France s'est dotée de ce magnifique outil grâce à la « Contribution Volontaire Obligatoire » collectée par France Bois Forêt et la « Taxe affectée » collectée par le Codifab.

Mais aussi grâce à la bonne volonté des entreprises du secteur, dont plus de 1000 ont répondu début 2019 à un questionnaire détaillé qu'il n'a pas encore été possible d'intégrer dans les enquêtes INSEE auxquelles elles doivent déjà répondre par ailleurs.



En matière de construction bois, la région Grand Est retrouve des couleurs© Cellule économique de Bretagne

MARCHÉ DU LOGEMENT						
FRANCE	2016		2018		EVOLUTION DES RÉALISATIONS ENTRE 2016 ET 2018	PRÉVISIONS 2019 (SOLDE D'OPINIONS)
	NOMBRE DE RÉALISATIONS EN BOIS	PART DE MARCHÉ	NOMBRE DE RÉALISATIONS EN BOIS	PART DE MARCHÉ		
Maison individuelle totale	12 435	8,7 %	14 955	9,4 %	↗	↗
dont secteur diffus	9 680	9,1 %	10 855	9,2 %	↗	↗
dont secteur groupé	2 755	7,6 %	4 100	10,3 %	↗	↗
Logement collectif	8 960*	4,0 %	10 700*	4,3 %	↗	↗
TOTAL LOGEMENT	21 395	5,9 %	25 655	6,3 %	↗	↗
Extension-surelévation	9 930	27,8 %	10 840	27,5 %	↗	↗

* Ce nombre peut intégrer du logement intermédiaire ou collectif horizontal. Le nombre de réalisations mixte bois-béton ou bois-métal est prépondérant.

MARCHÉ DES BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS						
FRANCE	2016		2018		EVOLUTION DES SURFACES CONSTRUITES ENTRE 2016 ET 2018	PRÉVISIONS 2019 (SOLDE D'OPINIONS)
	SURFACES RÉALISÉES EN STRUCTURE BOIS (M²)	PART DE MARCHÉ	SURFACES RÉALISÉES EN STRUCTURE BOIS (M²)	PART DE MARCHÉ		
Bâtiments tertiaires privés et publics (1)	1 048 500	10,7 %	1 145 000	10,5 %	↗	↗
Bâtiments agricoles	1 600 000	25,8 %	1 561 500	25,2 %	↘	↗
Bâtiments industriels et artisanaux	545 000	17,0 %	717 000	18,8 %	↗	↗
TOTAL NON RÉSIDENTIELS	3 193 500	16,7 %	3 423 500	16,3 %	↗	↗

(1) Les bâtiments tertiaires privés et publics regroupent les commerces et les bureaux d'une part, et les bâtiments publics (mairie, école, salle polyvalente...) d'autre part.

Impossible de s'accorder dans l'Union sur des données statistiques de base comme celles fournies par ce tableau©Cellule économique de Bretagne

Un questionnaire en phase avec son marché

De telles enquêtes se bonifient avec le temps. Au départ, des recoupements ont permis de circonscrire plus précisément le nombre des entreprises actives dans le domaine de la construction bois en France, et il est apparu que leur nombre est finalement nettement plus faible que l'on ne le pensait.

Selon Géraldine Cariou de la Cellule économique, les entreprises reçoivent par courrier un

questionnaire de 5 pages qu'elles peuvent remplir et retourner, mais la plupart du temps, les informations sont collectées dans un second temps lors d'une interview téléphonique d'une trentaine de minutes : « Au début, nous avons peur des réponses, mais il est apparu que les chefs d'entreprises ont en général bien en tête les données que nous cherchons, c'est le tableau de bord ».



L'étude souligne une forte progression du nombre total de logements en bois construits par an depuis le creux de 2014. ©Cellule économique de Bretagne

Des données statistiques à valeur indicative

La validité statistique de l'enquête semble donnée dans l'ensemble. Chez Fibois Hauts-de-France, on ne s'explique la faible performance de la région que par un travail qui reste à faire sur les fichiers locaux.

La moyenne de chiffre d'affaires est trop élevée. Ici comme ailleurs, il resterait à évaluer l'impact des auto-entrepreneurs, et de l'auto-construction. En ce qui concerne les réponses, on est bien obligé de faire confiance aux professionnels quand ils évoquent la part de bois français et/ou PEFC, la part du négoce. Parlent-ils de volumes ou de valeur ?



La Nouvelle Aquitaine est le champion incontesté des logements collectifs en bois, à la fois en nombre et en part de marché. ©Cellule économique de Bretagne

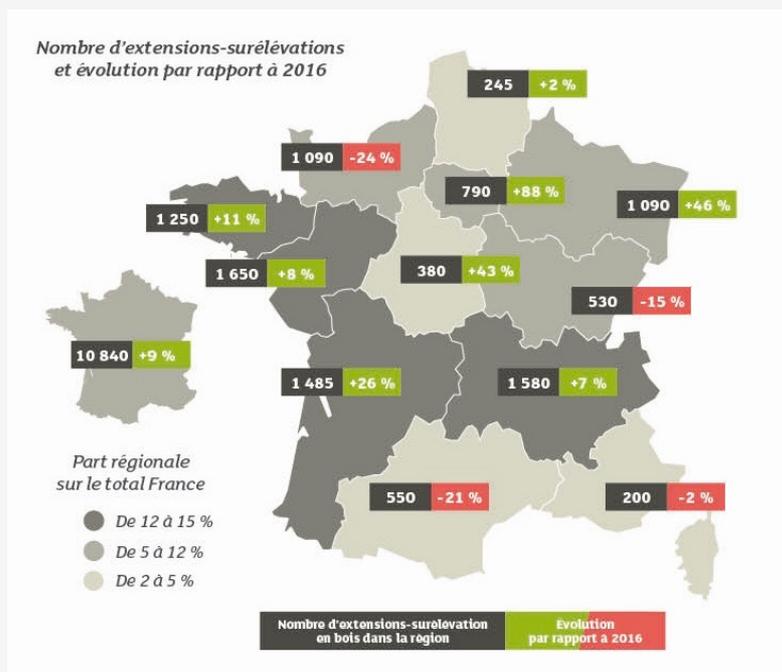
La construction bois retrouve son niveau de 2014

Selon les indications disponibles, la part de marché de la construction bois est nettement plus forte qu'en France, et bien orientée, en Allemagne, en Autriche, en Suisse. La construction bois progresse un peu partout en Europe depuis de nombreuses années, sans pour autant détrôner la maçonnerie traditionnelle.

La France s'inscrit parfaitement dans cette tendance, et si les dernières enquêtes ont illustré un tassement de son marché, ce dernier faisait suite à deux décennies de croissance. La dernière enquête illustre un redressement qui semble se prolonger en 2019. En 2018, le chiffre d'affaires

strictement construction bois retrouve le niveau de 2014, avec un nombre sensiblement égal d'entreprises.

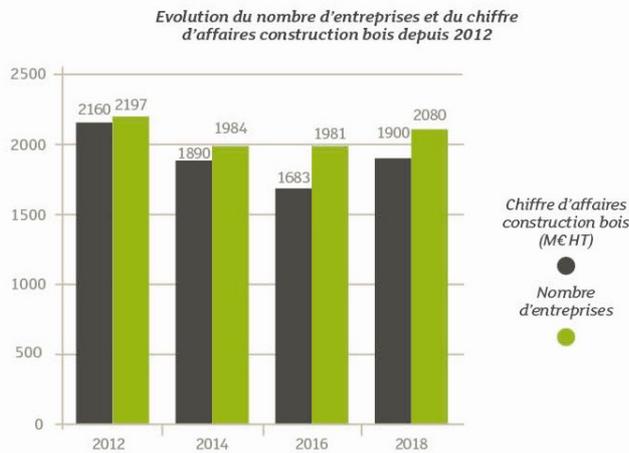
Si on rajoute l'activité ITE non précisée en 2012, mais qui mobilise les mêmes machines que la construction bois, alors on atteint déjà les sommets de 2011-2012, avec un nombre légèrement inférieur d'entreprises, mais sans préjuger de l'impact réel des auto-entrepreneurs.



Le marché des extensions-surélévation est globalement bien orienté, mais très contrasté selon les régions. ©Cellule économique de Bretagne

Stabilité du marché de la construction bois

Si on compare donc directement la situation en 2018 et en 2012, force est de relever une grande stabilité du marché, avec cependant quelques évolutions notables : la chute du secteur de la maison individuelle en diffus, la hausse sensible du nombre de logements collectifs en bois, qui restent cependant à un niveau assez bas ; la hausse sensible du nombre des opérations d'extension-surélévation, segment où le bois dispose des parts de marché les plus élevées ; enfin, dans le domaine du non résidentiel, l'envolée du secteur des bâtiments industriels et commerciaux en bois, et ce seulement depuis 2016.



Depuis 2012, la construction bois se situe sur un palier de 2 milliards de CA pour 2000 entreprises.

Difficultés d'implantation du CLT

La stabilité des parts de marché trouve son pendant dans les autres paramètres de la profession. Ainsi, le système constructif de l'ossature bois reste archi-dominant, même si on note dans la dernière enquête une légère montée du bois massif ou CLT, qui passe de 3 à 5% de part de marché selon les réponses données.

Sur le segment des logements collectifs, la part du CLT bondit de 4 à 10% en deux ans. On peut en déduire que la faiblesse de la construction bois sur le segment du logement collectif est directement liée aux difficultés d'implantation du CLT.

Les entreprises françaises de construction bois ont immobilisé leurs capitaux dans un outil de transformation de l'ossature bois alors que le marché de la maison individuelle a fortement décliné, tandis que celui des logements collectifs constitue un fort potentiel, alors que ce dernier est comme « fait » pour le CLT, notamment en plancher.

Toutefois, l'aboutissement de la révision du DTU 31.2, qui ouvre en principe la voie à l'utilisation de l'ossature bois pour des ouvrages allant jusqu'à 28 mètres, tend à relancer la question du choix des systèmes constructifs.

Le bois leader des segments émergents

Du côté des prévisions, les voyants sont tous au vert, avec un solde d'opinions particulièrement favorable, précisément, sur le segment des logements collectifs et des extension-surélévations. Dans un cas, il y a sans doute un effet de rattrapage.

Dans le second, c'est autre chose : la construction bois dans son essence même génère un nouveau marché de la construction. La légèreté des ouvrages en bois et leur préfabrication facilitent les extensions et les surélévations.

En tout état de cause, il est plus efficace de dominer des marchés émergents que l'on se crée que de courir après les parts de marché solidement attribuées des segments d'activité traditionnels. Demain, il en sera de même pour les segments des ouvrages démontables et surtout de ceux qui s'inscrivent dans la neutralité carbone 2050.

Source : *batirama.com / Jonas Tophoven*